



CAP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

INFORMATIONS

Code RNCP : 39032

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Ou bien à la sortie d'un bac général ou technologique.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

PRÉREQUIS

Débutant accepté

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

• PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

• Le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation exerce ses activités sur les secteurs suivants :

• La plâtrerie dite "sèche" : mise en œuvre de plaques de plâtre ou assimilés sur ossature, de complexes de doublage, de carreaux de plâtre, de briques de terre cuite.

• La plâtrerie traditionnelle : mise en œuvre des briques, des enduits en plâtre traditionnel, allégé, projeté et décoratif.

• L'isolation intérieure thermique et acoustique. Participant à la protection incendie, à la finition et à la décoration, il contribue à l'aménagement intérieur des bâtiments.

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Plâtrier plaquiste

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du diplôme CAP Métiers du Plâtre et de l'isolation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :

- Choisir les matériels et les outillages.
- Organiser son intervention et installer le poste de travail.
- Sécuriser son intervention.
- Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage.
- Implanter un ouvrage.
- Construire des ouvrages en plaque de plâtre sur ossature.
- Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage.
- Réaliser un doublage en complexe isolant.
- Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure.
- Traiter les joints et réaliser les enduits de finition.
- Mettre en œuvre un plafond modulaire.

INFORMATIONS



Formation dispensée sur les campus de Quimper (29), Vannes (56) et Saint-Brieuc/Plérin (22)

DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :



Mis à jour le 31/03/2025

- Monter, démonter et utiliser des échafaudages.
- Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou briques de terre cuite.
- Construire un ouvrage en briques plâtrières.
- Réaliser des enduits de plâtre.

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail, R408 (Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied). Prévention Santé Environnement.

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

Enseignement général : français, histoire, géographie, anglais, mathématiques, sciences, EPS.

Enseignement professionnel et technologique (ex : Étude de la Construction).

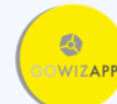
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis en entrée de formation.

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation. En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS :

Consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39032>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS



INFORMATIONS

Formations :

Mention Complémentaire Plâtrier

BP Métiers du plâtre et de l'isolation

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39032>

TOUTES LES FORMATIONS

*Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité :
53350904835 – Code APE : 8532Z.*